

GUIDE DU PARTICIPANT

OBJECTIF
135 000 \$



*Joignez-vous à nous
pour la 11^e édition de
cet événement-bénéfice
familial!*



**SAMEDI
16 MARS
2019**

À LA STATION
TOURISTIQUE
VAL SAINT-CÔME



Fondation pour la Santé
du Nord de Lanaudière

Fonds Pier-Luc Morin

INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS
www.defiskinicoletti.com

Guide destiné aux participants du Défi Ski 2019

Samedi 16 mars 2019

Horaire de la journée

- 7 h 30 à 8 h 15 Accueil à l'intérieur de la station de ski
Remise de la puce et du dossard au capitaine (*une carte d'identité sera demandée et conservée en échange de la puce prêtée pour la journée*)
- 8 h 15 Présentation des règlements et directives sur scène extérieure
(*présence obligatoire de tous les capitaines*)
- 8 h 30 Coup d'envoi officiel du Défi Ski 2019
(skieurs et planchistes)
- 8 h 30 à 16 h 30 Animation, musique et kiosques au bas des pentes
- 16 h 30 Fin de la compétition – retour des puces et dossards au kiosque de la fondation
- 17 h Cérémonie de clôture et remise de prix :
- Couronnement et remise de médailles aux trois équipes ayant cumulé le plus de descentes;
 - Remise de prix divers;
 - Tirage d'un crédit voyage de 1 500 \$ offert par **Voyages Évasion**, parmi tous les participants et commanditaires;
 - Tirage de prix de présence parmi les visiteurs ayant complété le passeport du village des entreprises.

Déroulement

À votre arrivée entre **7 h 30 et 8 h 15** à la Station touristique Val Saint-Côme le samedi 16 mars 2019, le capitaine de l'équipe doit se présenter à la table d'accueil de la **Fondation pour la Santé du Nord de Lanaudière** qui sera située dans le chalet de la station de ski (tout près du comptoir d'accueil). Sur place, nous vous remettrons une enveloppe qui contient un dossard et une bande velcro munie d'une puce électronique.



À l'accueil, nous vous demanderons le nombre de billets de ski requis. Si des participants de votre équipe possèdent déjà des passes de saison, vous devrez nous en aviser pour que l'on vous donne le nombre exact de billets nécessaires.

Si vous avez profité de l'événement pour amasser des sommes au profit de la fondation, vous pourrez les remettre et les enregistrer auprès du personnel de la fondation présent à l'accueil.

Le nombre de descentes effectuées par équipe sera comptabilisé automatiquement, chaque fois que le skieur muni de la puce prendra le remonte-pente « débrayable ». En plus d'être muni du dossard bleu du DÉFI, chaque skieur qui représente son équipe (*à tour de rôle*) porte aussi la puce (*attachée avec la bande velcro autour de sa botte de ski*). Ainsi, un seul skieur à la fois, par équipe, voit ses descentes comptabilisées. Il s'agit donc pour vous de transférer la puce et le dossard aux moments de transition des skieurs. Toutefois, même si un seul skieur porte le dossard, rien ne vous empêche de skier plusieurs par équipe en simultanément. **Durant la journée, vous êtes libres d'emprunter les pistes de descente que vous désirez.**

IMPORTANT

16 h 30 - À la fin de la compétition, nous vous demandons de rapporter sans faute, puce et dossard, au kiosque de la **Fondation pour la Santé du Nord de Lanaudière situé dans le village des partenaires aux bas des pentes.**



Pour toutes les équipes, nous suggérons de penser à un **signe distinctif** que les membres de votre équipe pourraient porter afin de maximiser votre visibilité et augmenter le sentiment d'appartenance!

ZONE FAMILIALE

Le Défi Ski est un événement pour toute la famille! Sur place, il y aura de l'animation, des jeux gonflables (les bottes de ski ne sont pas permises dans les jeux gonflables) et d'autres activités dans la Zone Familiale. N'oubliez pas d'aller y faire un tour avec vos jeunes skieurs!

SÉCURITÉ

Même s'il règne un esprit de saine compétition avec la compilation des descentes effectuées par équipe, nous demandons aux participants de skier de façon sécuritaire et selon les règlements de la Station touristique Val Saint-Côme.

De plus, comme il y a plus d'animation qu'à l'habitude au bas des pentes, il vous faudra être prudent à l'approche des remontées mécaniques.

CODE DE CONDUITE

- L'emphasis est mise sur la participation, le plaisir et la sécurité;
- Le port du casque de sécurité est fortement recommandé pour tous les participants;
- L'utilisation des remontées mécaniques et des pistes est strictement interdite si vous êtes sous l'influence de drogues ou d'alcool;
- Le respect de la signalisation et des avertissements donnés par l'équipe de sécurité est nécessaire et il est interdit de vous aventurer hors des pistes ou sur des pistes fermées.

RESPONSABILITÉ

1. La Fondation pour la Santé du Nord de Lanaudière et la Station touristique Val Saint-Côme se dégagent de toute responsabilité concernant la perte ou le vol d'équipement.
2. Si vous êtes impliqué dans un accident ou en êtes témoin, demeurez sur les lieux et identifiez-vous à un secouriste. Qu'il soit impliqué ou non dans un accident, le glisseur doit porter assistance à une autre personne blessée. Il devrait aussi aider les secouristes à recueillir l'information requise.

RÈGLES DE SÉCURITÉ

Règlements sur les pistes

Dans le but d'assurer la sécurité de tous les participants, il est de mise de respecter certaines règles de sécurité. Soyez assuré que s'il y a des participants qui ne respectent pas ces règles, des sanctions sévères seront imposées à l'équipe tout entière. Voyez, cher capitaine, à fournir ces informations à votre groupe, c'est pour le bien de tous.

En plus du code de montagne (voir plus loin) prévalant à la Station touristique Val Saint-Côme, des règles spécifiques à l'activité sont à suivre. Des pénalités (retrait au nombre de descentes ou disqualification) peuvent être appliquées pour non-respect des règlements.

Règles spécifiques :

1. Les participants doivent respecter le code de montagne à la lettre (voir ici-bas);
2. Le dossard doit être entièrement visible en tout temps;
3. Lors d'un relais, le nouvel équipier doit avoir son équipement complet et le dossard entièrement visible avant de quitter la zone de transition;
4. Le premier équipier doit avoir avec lui son équipement complet au départ de la descente;
5. La position de recherche de vitesse (*downhill*) est interdite dans les pistes et les zones de ralentissement.

Code de la montagne

1. Conservez la maîtrise de votre vitesse et de votre direction. Assurez-vous d'être en mesure d'arrêter et d'éviter toute personne ou obstacle.
2. Cédez la priorité aux personnes en aval (plus bas) et empruntez une direction qui assure leur sécurité.
3. Arrêtez dans une piste uniquement si vous êtes visible des personnes en amont (plus haut) et si vous n'obstruez pas la piste.
4. Cédez le passage aux personnes en amont (plus haut) lorsque vous vous engagez dans une piste de même qu'aux intersections.
5. Si vous êtes impliqué dans un accident ou en êtes témoin, demeurez sur les lieux et identifiez-vous à un secouriste.
6. Utilisez et portez en tout temps un système approprié de rétention de votre équipement.
7. N'utilisez pas les remontées mécaniques ni les pistes si vous êtes sous l'influence de drogues ou d'alcool.
8. Respectez toute signalisation et avertissement et ne vous aventurez jamais hors-piste ou sur des pistes fermées.

TABLEAU DES PÉNALITÉS

Le code de montagne et les règlements doivent être respectés à la lettre par tous les participants. La sécurité, le respect d'autrui et l'esprit sportif sont de mise pour toute la durée de l'activité. **Les responsables de la sécurité peuvent donner des pénalités aux équipes qui ne respectent pas les règlements. Les pénalités sont appliquées par retrait de nombre de descentes ou par disqualification de l'équipe.**

Position de recherche de vitesse (<i>downhill</i>) Disqualification de l'équipe au 2^e avertissement	- 4 tours
Bousculade en piste et à l'embarquement des remontées Collision (par manque de contrôle ou par vitesse excessive) Non-respect envers un membre de l'organisation, un bénévole, etc. Disqualification de l'équipe au 3^e avertissement	- 3 tours
Non-respect du code de montagne Disqualification de l'équipe au 3^e avertissement	- 2 tours

Si une personne ne respecte pas les consignes émises par l'organisation, accumule des pénalités, contrevient au bon déroulement du Défi Ski (sécurité, esprit d'équipe et respect d'autrui) ou agit d'une façon jugée négative par l'organisation, une décision conjointe de la fondation et du responsable de la sécurité de la station de ski déterminera la disqualification d'une équipe.

COLLECTE DE FONDS

Encore cette année, un volet collecte de fonds s'ajoute à celui du défi ski. Bien sûr, vous pouvez vous mesurer aux autres équipes en descendant les pentes! Mais vous pouvez également faire compétition entre vous pour le titre de la meilleure équipe au volet collecte de fonds! Pour souligner et remercier l'équipe ou l'entreprise gagnante, soit celle ayant amassé le plus de fonds, de magnifiques prix seront remis aux deux meilleures équipes en collecte de fonds.

Le Défi Ski Nicoletti pneus & mécanique, par le biais du Fonds Pier-Luc Morin, soutient chaque année un projet différent visant à avoir un impact positif pour la population présente en Matawinie.

En 2019, c'est le secteur de la santé mentale, touchant principalement la MRC de Matawinie, mais également la MRC de Joliette, qui sera soutenu par tous les participants, partenaires et donateurs de l'événement. De multiples acquisitions pourront être effectuées et des projets verront le jour, grâce à tous ceux qui s'impliqueront au Défi Ski 2019.

Il est entre autres question de l'acquisition d'un programme thérapeutique de réalité virtuelle destiné aux personnes souffrant de troubles psychotiques au financement d'ateliers d'arts thérapie, à la mise en place de groupes de gestion de l'anxiété et de remédiation cognitive, ainsi qu'à l'acquisition de mobilier et de matériel informatique ou thérapeutique, en lien avec des traitements d'ergothérapie et de neuropsychologie. L'objectif est de bonifier l'offre de services en santé mentale pour le nord de Lanaudière afin de donner la possibilité aux gens souffrant de problèmes de santé mentale de mieux vivre en communauté. Le projet permettra au secteur de la santé mentale d'innover sur le plan clinique, tout en se basant sur les meilleures pratiques!

Depuis 2017, les sommes amassées grâce à l'événement sont distribuées à 50 % dans le Fonds Pier-Luc Morin de la fondation pour les installations de la MRC de Matawinie (4 CLSC, 3 centres d'hébergement, 2 centres de réadaptation et les services externes psychiatriques pour adultes). L'autre moitié des sommes est versée au fonds général de la fondation afin que toutes les autres installations de santé du nord de Lanaudière puissent en bénéficier.

Également par le biais du Défi Ski Val Saint-Côme, la Fondation pour la Santé du Nord de Lanaudière a procédé dans le passé :

- au réaménagement des cours extérieures du centre de jour du CLSC et du Centre d'hébergement du Piedmont à Saint-Jean de-Matha;
- à l'acquisition de divers équipements pour les 4 CLSC de la MRC de Matawinie (saturomètres, civière hydraulique, fauteuil à prélèvements, appareil à tension électronique, dessertes, etc.);
- à l'acquisition d'un vélo triporteur adapté pour les fauteuils roulants pour le Centre d'hébergement de Saint-Michel-des-Saints (dans le cadre du projet Vélo-Tour).

N'hésitez donc pas à parler de votre participation au Défi Ski auprès de vos collègues et amis! Rendez-vous au www.defi12h.com et partagez votre fiche d'équipe pour solliciter des dons.

***L'événement aura lieu beau temps mauvais temps, alors habillez-vous de circonstances!**

Pour plus d'informations, vous n'avez qu'à joindre Maude Malo au 450 759-8222, poste 4253 ou par courriel à maude.malo@ssss.gouv.qc.ca . Si vous n'avez pas confirmé les noms des participants de votre équipe, merci de le faire via le microsite www.defiskinicoletti.com (les participants doivent s'ajouter à votre équipe en cliquant sur *Je désire participer*) avant le vendredi 8 mars 2019.

Le Défi Ski, un événement-bénéfice rassembleur qui contribue à l'amélioration des soins et services de santé dans le nord de Lanaudière, ne pourrait être ce qu'il est sans l'importante implication des membres du comité organisateur.

Un énorme merci à...

Renelle Nicoletti

Nicoletti pneus & mécanique



André Morin

Groupe Patrick Morin
(administrateur)
et ambassadeur
du Fonds Pier-Luc Morin



Guillaume Tellier

Groupe conseil Harvey-Tellier
de la Financière
Banque Nationale



Tommy Robillard

Les Assurances
Robillard & Associés inc.



Martin Roy

Kubota Lanaudière
A. Laporte et fils



Éric Marcil

Plomberie Spec 360 inc.



Jean-Roch Lacroix

Hélio VR inc.



Kevin Dagenais

Station touristique
Val Saint-Côme



Merci!



**Fondation pour la Santé
du Nord de Lanaudière**

1000, boulevard Sainte-Anne, local RC-A-60
Saint-Charles-Borromée, QC J6E 6J2

450 759-8222, poste 2721

www.votrefondation.org

N° enregistrement : 101835163 RR0001